

## Questions à M. Adam, député à l'Assemblée nationale, par les élèves des secondes GT5 et GT9.

Propos recueillis par Nathan T., Evan D., Lucas L., Nicolas R. et Baptiste V.

### A. Formation, motivations et élection.

1. Quelle est votre formation professionnelle, faut-il être un bon élève pour devenir député ?

*Elève moyen, M. Adam a passé un bac STG, fait une classe préparatoire puis une école de commerce spécialisée dans le marketing, il a travaillé dans une grande banque.*

2. A quel parti politique appartenez-vous ? Pourquoi avez-vous choisi ce parti ?

*Au parti « La République En Marche », il a choisi ce parti parce que ses options correspondent à ses idées et à sa personnalité.*

3. Comment une campagne électorale se déroule-t-elle ? Comment un député est-il élu ?

*Pendant sa campagne électorale, il a surtout essayé de rencontrer un maximum de personnes pour faire partager son projet.*

4. Comment les nouveaux députés sont-ils accueillis à l'Assemblée nationale ?

*Ils sont très bien accueillis et très bien orientés dans leurs nouvelles fonctions, ensuite il a dû signer beaucoup de documents administratifs.*

5. Quelle est votre place à l'Assemblée nationale ? Comment vous a-t-elle été attribuée ?

*M. Adam s'est vu attribuer le siège 413, les places sont attribuées en fonction du parti politique de chaque député. Les députés les plus connus disposent des sièges en bas de l'hémicycle là où ils peuvent être les plus remarqués et les plus entendus.*

### B. Le travail à l'Assemblée nationale.

6. Combien existe-t-il de commissions permanente à l'Assemblée ? A quelle commission permanente appartenez-vous ? Quel est le rôle d'une commission permanente ?

*Il existe 8 commissions permanentes :*

- *Commission des affaires économiques dont M. Adam fait partie.*
- *Commission des affaires culturelles et de l'éducation.*
- *Commission des affaires étrangères.*
- *Commission des affaires sociales.*
- *Commission de la défense nationale et des forces armées.*
- *Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.*
- *Commission des finances.*
- *Commission des lois.*

*Il existe encore d'autres commissions (commission aux affaires européennes, commissions spéciales, commissions d'enquêtes...).*

*Une commission permanente examine les propositions et les projets de lois avant leur discussion en séance de l'Assemblée nationale (dans « l'hémicycle »). La commission des affaires économiques s'occupe par exemple de l'agriculture, des transports ou du logement.*

**7. Avez-vous déjà déposé une proposition de loi ? Combien de temps faut-il entre le dépôt d'une loi et sa mise application ?**

*M. Adam, député depuis peu, n'a pas encore déposé de proposition de loi. La majorité parlementaire met d'abord en oeuvre le programme présidentiel. Entre le moment où une loi est déposée et le moment où elle est promulguée et rentre en vigueur, il peut se passer 2 ans.*

**8. Qu'est-ce qu'un amendement ? En avez-vous déjà déposé un ?**

*Un amendement est une modification d'un texte en cours de discussion ou existant. M. Adam en a déposé deux.*

**9. Combien d'attachés parlementaire avez-vous ? Quel est leur rôle ? (Réponse de M. Héranval, attaché parlementaire de M. Adam).**

*M. Adam a trois attachés parlementaires. Chaque député dispose de 9000 euros mensuels pour leur rémunération. Chacun a un rôle particulier. L'un se trouve à Rouen dans la circonscription et s'occupe aussi des réseaux sociaux. Un autre rédige des notes, aide à la documentation et s'occupe des réunions. Enfin un dernier pour gérer l'emploi du temps bien rempli d'un député et pour les rapports avec la presse.*

**10. Est-il difficile d'intervenir à l'oral devant toute l'Assemblée nationale et de se faire entendre ?**

*Non, c'est stressant au départ mais ça l'est de moins en moins avec l'habitude. A la tribune, certaines personnes sont à l'aise, d'autres le sont moins. C'est souvent assez difficile de se faire entendre à la tribune à cause du bruit ambiant, beaucoup de députés ne sont pas très attentifs...*

**11. Etre un député jeune est-il plutôt un avantage ou un inconvénient ?**

*Etre jeune n'a aucune conséquence, il faut toutes sortes de députés : hommes/femmes, jeunes ou plus âgés, il faut de la diversité. Etre jeune n'est pas un problème en soi.*

**12. Combien y a-t-il de femmes à l'Assemblée nationale. Comment la parité hommes-femmes évolue-t-elle à l'Assemblée ?**

*Il y a 41 % de femmes à l'Assemblée nationale, les choses évoluent mais pas assez vite. Il faudrait davantage aider les femmes à accéder à l'Assemblée ; La République En Marche a pour objectif d'avoir autant femmes élues que d'hommes.*

### C. Questions pratiques et personnelles.

**13. Quel est le rôle d'un député dans sa circonscription ?**

*M. Adam dispose d'une permanence dans sa circonscription à Rouen (rue du Général Leclerc), il s'y trouve le lundi et le vendredi. Il y reçoit les habitants de sa circonscription pour essayer de résoudre leurs problèmes dans la mesure de ses possibilités. Il entend son rôle comme celui d'un médiateur entre des personnes pouvant avoir un différend avec d'autres personnes ou l'administration.*

*Parcourir sa circonscription et rencontrer ses habitants lui permet de mieux se rendre compte des besoins des Français et de mieux y répondre dans ses fonctions de député.*

**14. Avez-vous du temps libre ? Est-il facile de concilier vie politique et vie familiale ?**

*M. Adam nous avoue qu'il a peu de temps libre mais qu'il a choisi lui-même de travailler six jours à plein temps par semaine, ce qui n'est pas le cas de tous les députés. Le travail de député est très prenant et beaucoup ont du mal à concilier vie de famille et vie politique, d'ailleurs les divorces sont nombreux pendant les mandats des députés...*

**15. Faites-vous le trajet Rouen-Paris tous les jours ?**

*Pas tous les jours, les séances à l'Assemblée nationale se terminant souvent fort tard dans la nuit, il doit prendre des nuits d'hôtel à Paris même si Rouen n'est pas très loin de Paris.*

**16. Quelle est votre indemnité ? Quels frais vous sont payés ?**

*M. Adam nous déclare que son indemnité est de 5300 euros par mois plus 5300 euros pour ses frais (hôtel, costumes, dépenses diverses et variées...). C'est une somme importante et il trouve indécent que certain(e)s député(e)s aient pu se plaindre de leur sort.*

**17. Etes-vous satisfait de votre rôle de député ? Etais-ce différent de ce à quoi vous vous attendiez ?**

*M. Adam nous dit qu'il n'a pas été surpris par son travail de député, qu'il est très heureux dans son rôle de député et qu'il est passionné par ce qu'il fait.*

**18. Pensez-vous déjà à vous représenter à l'élection législative ou avez-vous un autre projet professionnel ?**

*Pas d'idée pour le moment, au bout de quelques mois de mandat seulement, il est trop tôt pour se prononcer.*

**19. Avez-vous déjà rencontré le président de la République ?**

*M. Adam, de La République En Marche qui soutient le président de la République, a rencontré M. Macron avant et après son élection mais il ne le connaît pas personnellement.*